

**1<sup>ère</sup> édition du Triathlon du Lion**  
**Samedi 17 et Dimanche 18 mai 2025**  
**Règlement sportif**

Le présent Règlement sportif s'applique à tout participant aux épreuves organisées par le Club TriLion Belfort dans le cadre du Triathlon du Lion les samedi 17 et dimanche 18 mai 2025.

Il fait partie intégrante des Conditions Générales de Vente (CGV) consultables par ailleurs (site "[triathlondulion.com](http://triathlondulion.com)"). En cas de conflit avec des dispositions des CGV, les dispositions du Règlement sportif prévaudront.

**L'inscription aux compétitions vaut acceptation de ce règlement et toute personne inscrite au Triathlon du Lion s'engage à son respect.**

### 1. Présentation des épreuves

4 épreuves de triathlon sont organisées au titre du Triathlon du Lion, à savoir :

|                      | Epreuves                     | Formule                                | Distances - Dénivelés |          |               |               | Horaires     |       | Nombre maxi de concurrents |             |
|----------------------|------------------------------|--|-----------------------|----------|---------------|---------------|--------------|-------|----------------------------|-------------|
|                      |                              |  | Natation              | Cyclisme |               | Course à pied |              | Début |                            | Fin         |
|                      |                              |  |                       | Longueur | Dénivelé      | Longueur      | Dénivelé     |       |                            |             |
| samedi 17 mai 2025   | Longue Distance L            | Mixte, Individuel et Relais            | 1900 m. (1)           | 87       | D+ de 1300 m. | 19,5 Km. (2)  | D+ de 150 m. | 9h00  | 17h45                      | 400         |
|                      | K 1 de 6 à 8 ans             |  | 50 m.                 | 1,1 Km   |               | 750 m.        |              | 16h30 | 17h50                      | 40          |
|                      | Kids K 2 de 9 à 11 ans       | Mixte, Individuel                      | 100 m.                | 2,1 Km   | pas de D+     | 1000 m.       | pas de D+    | 17h00 | 18h30                      | 80          |
|                      | K 3 de 12 à 15 ans           |  | 200 m.                | 3,9 Km   |               | 1600 m.       |              | 17h30 | 19h10                      | 100         |
| dimanche 18 mai 2025 | Distance XS & DuoMixte       | Mixte, Individuel, Relais et Duo Mixte | 320 m.                | 24 Km    | D+ de 240 m.  | 5,1 Km.       | D+ de 50 m.  | 9h00  | 11h15                      | 500         |
|                      | Courte Distance M & DuoMixte | Mixte, Individuel, Relais et Duo Mixte | 1500 m. (3)           | 38,8 Km  | D+ de 500 m.  | 10,2 Km. (4)  | D+ de 100 m. | 13h30 | 17h30                      | 500         |
|                      |                              |  |                       |          |               |               |              |       | <b>Total</b>               | <b>1620</b> |

Les départs des épreuves L et M se feront en "rolling start" avec des vagues de 8 à 10 athlètes toutes les 5 à 10 secondes.

Les départs de épreuves Kids et Triathlon pour Tous se feront en "mass start". Pour le "Triathlon pour Tous", les féminines et les duomixtes partiront en premier (écart de 5 mn avec la 2ème vague).

(1) deux boucles de 950 m. avec sortie à l'Australienne  
 (2) trois boucles de 5,5 Km.  
 (3) deux boucles de 750 m. avec sortie à l'Australienne  
 (4) deux boucles de 5,1 Km.

Toutes les épreuves se déroulent sur le site du lac du Malsaucy - base nautique et de loisirs départementales situé sur la commune de Sermamagny :

- la natation de toutes les épreuves s'effectue dans le plan d'eau du Malsaucy (stade nautique de 55 ha);
- les parcours cyclisme empruntent les routes du Territoire de Belfort, du Haut-Rhin et de la Haute-Saône sur un périmètre s'étendant, selon les épreuves, jusqu'au Ballon d'Alsace en passant par Plancher-Bas, Giromagny, Rougemont-le-Château et Masevaux;
- les épreuves de course à pied se déroulent sur les chemins qui quadrillent et entourent le site.

Le détail de tous les tracés sont consultables sur le site "[triathlondulion.com](http://triathlondulion.com)"

### 2. Conditions de participation

Les épreuves du Triathlon du Lion sont ouvertes à tous, licenciés de la Fédération Française de Triathlon (FFTri) ou non, et doivent satisfaire aux conditions d'âges suivantes :

|                      | Epreuves                     | Catégorie                       | Age atteint au cours de la saison | Année                      |
|----------------------|------------------------------|---------------------------------|-----------------------------------|----------------------------|
| samedi 17 mai 2025   | Longue Distance L            | Junior, senoir et master        | minimum 18 ans                    | 2006 et avant              |
|                      | Kids 1                       | Mini-poussin et poussin -       | de 6 à 8 ans                      | 2016 - 2017 - 2018         |
|                      | Kids 2                       | Poussin + et pupille            | de 9 à 11 ans                     | 2013 - 2014 - 2015         |
|                      | Kids 3                       | Benjamin et minime              | de 12 à 15 ans                    | 2009 - 2010 - 20011 - 2012 |
| dimanche 18 mai 2025 | Distance XS & DuoMixte       | Cadet, junior, senoir et master | minimum 16 ans                    | 2008 et avant              |
|                      | Courte Distance M & DuoMixte | Junior, senoir et master        | minimum 18 ans                    | 2006 et avant              |

### 3. Inscriptions : pièces à fournir lors de l'inscription

Pour les licenciés :

- licence FFTRI ou licence d'une fédération affiliée à l'ITU (nota : validité uniquement pour les fédérations suivantes : Allemagne, Angleterre, Belgique, Espagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et Suisse - sinon cf. "non-licenciés").
- licence FFN, FFC, FFA pour les relayeurs

Pour les non-licenciés :

- Les personnes non-licenciées et licenciées FFTRI « Loisir », « Dirigeant » ou « Action » devront souscrire au « Pass compétition ».
- Les personnes non-licenciées et licenciées FFTRI « Dirigeant » ou « Action » devront répondre au formulaire info santé.
- Pour les mineurs : en complément des pièces ci-dessus, une autorisation parentale rédigée sur papier libre (disponible sur le site « [triathlondulion.com](http://triathlondulion.com)»). Le formulaire d'inscription en ligne doit être complété par le représentant légal, de même qu'il doit dûment accepter les conditions générales de vente et le présent règlement sportif.

Il est possible de s'inscrire de manière individuelle ou en "duo-mixte" (sur épreuves S et Courte Distance M), mais ces derniers s'inscrivent également en individuel. Il est précisé que seuls les athlètes de catégories senior et vétéran peuvent effectuer plusieurs activités au sein d'une même équipe.

Voir également CGV pour plus de détails.

### 4. Tarifs et modalités d'inscription, de règlement, d'annulation et de remboursement

Les tarifs ainsi que les modalités d'inscription, de règlement, d'annulation et de remboursement sont précisées dans les CGV consultables sur le site "[triathlondulion.com](http://triathlondulion.com)".

### 5. Retrait des dossards

Le retrait des dossards s'effectue aux horaires suivants :

|                         | vendredi 16 mai 2025 | samedi 17 mai 2025 | dimanche 18 mai 2025 |
|-------------------------|----------------------|--------------------|----------------------|
| Distance L              | 14h00 à 20h00        | 7h00 à 8h00        |                      |
| Kids                    |                      | 10h00 à 12h00      | 14h00 à 15h30        |
| Triathlon XS & DuoMixte |                      | 10h00 à 12h00      | 14h00 à 19h30        |
| Distance M & DuoMixte   |                      | 10h00 à 12h00      | 14h00 à 19h30        |
|                         |                      |                    | 7h00 à 8h00          |
|                         |                      |                    | 7h00 à 12h30         |

Les dossards seront remis sur présentation d'une pièce d'identité avec photo. Au besoin l'athlète fournira la ou les justificatifs non remis lors de l'inscription (cf. CGV).

En cas de non-présentation des pièces demandées ou en cas de présentation de pièces non conformes, aucune remise de dossard et aucun remboursement ne seront effectués.

Les dossards de plusieurs concurrents peuvent être retirés par une personne pouvant justifier de son identité et de celle de chaque concurrent concerné, avec si besoin, les justificatifs manquant à l'inscription.

L'attribution des numéros de dossard sera effectuée à la discrétion de l'organisateur. Elle relève de la seule responsabilité de l'organisateur et il ne sera en aucun cas possible de modifier son numéro de dossard.

A chacun des participants est remis un sac et une enveloppe comportant :

- un dossard nominatif
- une puce (transpondeur) et son support (\*)
- un bonnet de bain
- un bracelet poignet numéroté
- une étiquette autocollante numérotée pour le vélo et une pour le casque
- un cadeau partenaire
- pour les ravitaillements : gels et barres énergétiques

(\*) les puces (transpondeurs) sont à restituer à la fin de l'épreuve sur la ligne d'arrivée. Toute puce non restituée sera facturée 80 €.

## 6. Consignes sportives

La manifestation est sous agrément FFTRI et la compétition est soumise au Règlement Sportif Fédéral, disponible sur <https://www.fftri.com/competitions/competitions-nationales/reglementation-des-epreuves-nationales/>. L'inscription aux compétitions vaut acceptation et respect de ce règlement et des présentes dispositions.

Outre le respect du règlement fédéral, les concurrents doivent se conformer aux directives de course (organisateur, arbitres et bénévoles).

Les concurrents s'engagent à traiter les autres compétiteurs, les bénévoles, les commissaires de course et les spectateurs avec respect et courtoisie (avant, pendant et après la course). Chacun doit faire preuve de sportivité.

Les concurrents sont tenus de porter le dossard fourni par l'Organisateur (pouvant comporter le marquage de sponsors de la Compétition), pour la partie vélo et course à pied. Le dossard ne peut en aucun cas être plié ou masqué en tout et partie.

**Aire de transition** : un contrôle de conformité est effectué à l'entrée du parc, suivant les règles fédérales (vélo, port du casque, identification du concurrent : dossards, plaque de cadre, port de la puce (transpondeur) électronique).

**Natation** : le port du bonnet de bain remis par l'organisateur, à l'exclusion de tout autre, est également obligatoire.

Les distances L et M effectuent 2 tours de circuit avec sortie à l'Australienne.

Le départ des épreuves L et M se fera en "rolling start" avec des vagues de 8 à 10 athlètes toutes les 5 à 10 secondes.

Le départ des épreuves Kids se fera en "mass start".

Le départ de l'épreuve S s'effectuera en deux vagues espacées de 5 mn : la 1<sup>ère</sup> sera formée des duo-mixte et la 2<sup>ème</sup> par les masculins.

*L'organisateur se réserve le droit de modifier le mode de départ à tout moment et ce jusqu'à 1h avant le départ.*

**Cyclisme** : **le drafting / abri-aspiration est interdit**, quelle que soit l'épreuve.

Il est interdit aux concurrents d'être suivis par tout véhicule ne faisant pas partie de l'organisation.

La course s'effectue sur des routes ouvertes à la circulation et les concurrents ont **l'obligation de respecter les règles du Code de la Route**, en particulier de rouler sur le côté droit de la chaussée, de ne pas couper les virages ou franchir les lignes axiales, quelles que soient les circonstances et quelle que soit la configuration routière. Cette obligation s'impose à l'ensemble des épreuves considérées sur tous les circuits empruntés.

**En cas d'accident dû au non-respect du code de la route, le concurrent engage seul sa responsabilité.**

**Course à pied :** les distances L et M effectuent 2 tours de circuit.

Tout concurrent n'ayant pas effectué les tours requis sera disqualifié (contrôle au niveau des boucles de passage et de comptage des temps).

Des temps limite suivants sont institués sur ces mêmes distances L et M :

- distance L :
  - 15h00 : celui qui ne s'engage pas sur la partie course à pied avant 15h00 est mis hors course et disqualifié ;
  - 17h00 : celui qui ne s'engage pas dans son 3ème tour avant 17h00 est mis hors course et disqualifié ;
- distance M :
  - 16h15 : celui qui ne s'engage pas dans son 1er tour avant 16h15 est mis hors course et disqualifié.

## 7. Chronométrage

Chaque concurrent est équipé d'une puce (transpondeur) permettant le chronométrage avec relevé des temps intermédiaires : sortie de l'eau, sortie du parc AT, retour parc AT, départ course à pied, boucles et arrivée.

## 8. Ravitaillements

Les ravitaillements prévus sont les suivants (*pas de ravitaillements lors des épreuves Kids sauf à l'arrivée*) :

|                                | Vélo                 | Localisation   | KM  | Plage horaire |       | Ravitaillement |        |
|--------------------------------|----------------------|--|-----|---------------|-------|----------------|--------|
|                                |                      |  |     | Début         | Fin   | Liquide        | Solide |
| Epreuve L - Samedi 17 mai 2025 | Ravito 1             | <b>Grosmagny</b><br>D12 / Au droit du cimetière  | 24  | 9h00          | 12h00 | ✓              |        |
|                                | Ravito 2             | <b>Wegscheid</b><br>D465 / Au droit de la propriété 66 rue Georges Pompidou                      | 46  | 9h30          | 13h00 | ✓              |        |
|                                | Ravito 3             | <b>Ballon d'alsace</b><br>D465 / Chalet de la tête de la Redoute                                 | 60  | 10h00         | 15h00 | ✓              |        |
|                                | <b>Course à pied</b> |  |     |               |       |                |        |
|                                | Ravito 1             | <b>Sortie de l'aire de transition</b><br>50m après la sortie du parc à vélo, le long du chemin   | -   | 11h00         | 17h00 | ✓              |        |
|                                | Ravito 2             | <b>Lachapelle-sous-Chaux</b><br>Au demi tour du carrefour rue de Bellevue / Rue de la Libération | 2,3 | 11h00         | 17h30 | ✓              |        |
|                                | Ravito 3             | <b>Sermamagny</b><br>Le long du chemin après le ponton du deversoir de la Vêrone                 | 4,6 | 11h00         | 17h30 | ✓              |        |
|                                | Ravito 4             | <b>Sur le site, après l'arche d'arrivée</b>  | -   | 11h00         | 18h30 | ✓              | ✓      |

| Epreuve XS - Dimanche 18 mai 2025 | Vélo  | Localisation   | KM    | Plage horaire |       | Ravitaillement |        |
|-----------------------------------|---|--|-------|---------------|-------|----------------|--------|
|                                   |   |  |       | Début         | Fin   | Liquide        | Solide |
|                                   | Pas de ravitaillement sur le vélo           |  |       |               |       |                |        |
| Epreuve XS - Dimanche 18 mai 2025 | Course à pied                               | Localisation   | KM    | Plage horaire |       | Ravitaillement |        |
|                                   |   |  |       | Début         | Fin   | Liquide        | Solide |
|                                   | Ravito 1                                    | <b>Sortie de l'aire de transition</b><br>50m après la sortie du parc à vélo, le long du chemin | -     | 8h30          | 11h30 | ✓              |        |
|                                   | Ravito 2                                    | <b>Lachapelle-sous-Chaux</b><br>Au demi tour au droit de la rue de Bellevue                    | 2,1   | 8h30          | 11h30 | ✓              |        |
| Ravito 3                          | <b>Sur le site, après l'arche d'arrivée</b> | -  | 10h00 | 12h00         | ✓     | ✓              |        |

| Epreuve M - Dimanche 18 mai 2025 | Vélo  | Localisation   | KM    | Plage horaire |       | Ravitaillement |        |
|----------------------------------|---|--|-------|---------------|-------|----------------|--------|
|                                  |   |  |       | Début         | Fin   | Liquide        | Solide |
|                                  | Ravito 1                                    | <b>Auxelle-Haut</b><br>D49 / Rue des Roches  | 27,5  | 13h30         | 16h00 | ✓              |        |
| Epreuve M - Dimanche 18 mai 2025 | Course à pied                               | Localisation   | KM    | Plage horaire |       | Ravitaillement |        |
|                                  |   |  |       | Début         | Fin   | Liquide        | Solide |
|                                  | Ravito 1                                    | <b>Sortie de l'aire de transition</b><br>50m après la sortie du parc à vélo, le long du chemin | -     | 14h00         | 17h30 | ✓              |        |
|                                  | Ravito 2                                    | <b>Lachapelle-sous-Chaux</b><br>Au demi tour au droit de la rue de Bellevue                    | 2,1   | 14h00         | 17h30 | ✓              |        |
| Ravito 3                         | <b>Sur le site, après l'arche d'arrivée</b> | -  | 14h00 | 18h00         | ✓     | ✓              |        |

## 9. Contrôle des courses

Les commissaires de course veilleront au respect du règlement sur tout le parcours : les concurrents ne respectant pas l'éthique et l'équité sportives de même que le présent règlement pourra faire l'objet de pénalités ou d'une disqualification et mis hors course sans appel.

Les commissaires de course ont pour mission :

- de veiller au comportement des concurrents (respect du règlement fédéral, de l'éthique sportive et environnementale ...);
- de garantir sécurité et protection des concurrents;
- de faire respecter l'équité.

Le barème des pénalités est de 5 mn pour la distance L, 2 mn pour la distance M et 1 minute pour les autres distances. Les temps de pénalités seront décomptés sur le temps d'arrivée.

## 10. Briefings

Les concurrents doivent impérativement assister au briefing d'avant course, qui se déroulera dans la 1/2 heure qui précède les départs, de façon à être informés des particularités ou conditions propres aux épreuves (impératifs de sécurité, points singuliers, éventuelles modifications de dernières minutes, etc.).

Ils doivent avoir pris connaissance préalablement des parcours et des briefings présentés et consultables sur le site "[triathlondulion.com](http://triathlondulion.com)").

## 11. Respect de l'Environnement

Les athlètes se doivent de respecter la Réglementation Fédérale (FFTri), en particulier celle concernant le respect de l'environnement : ils sont notamment dans l'obligation de " prendre toutes les dispositions pour ne pas dégrader l'environnement dans lequel ils évoluent".

Dans le cas présent, les épreuves se déroulent pour partie en milieu naturel préservé : site du Malsaucy et ses environs, en particulier pour tous les circuits de course à pied. En outre, l'épreuve vélo du Longue Distance L traverse des périmètres Natura 2000, notamment au Ballon d'Alsace. Les concurrents s'engagent à respecter ces espaces et à ne procéder à aucun jet de détrit sur le parcours. D'une manière générale, le jet de détrit ou l'abandon de matériel, de vêtements et d'accessoires est interdit en dehors des zones de propreté situées aux ravitaillements. Tout défaut et non-respect de l'éthique environnementale est passible de sanction voire de disqualification.

Sur le site-village du Triathlon, une gestion sélective des déchets est mise en place de manière à favoriser le tri des déchets. Le public et les concurrents sont invités à s'y conformer.

## 12. Lutte anti-dopage

Des contrôles anti-dopage pourront être mis en place lors de la manifestation à l'initiative de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage et des autorités sanitaires.

Les athlètes devront s'y conformer sous peine de disqualification.

## 13. Modification, adaptation ou annulation de l'épreuve

L'organisateur se réserve le droit, à tout moment :

- d'adapter les épreuves en modifiant notamment le tracé, les horaires de courses ou le typologie des épreuves (duathlon en cas de t° trop basse de l'eau par exemple),
- de supprimer ou interrompre les courses si des situations imprévues (température de l'eau, état de surface, pollution, vent, orage...) indépendantes de la volonté du comité d'organisation, l'y obligent, et ce, sans indemnités compensatoires.

En cas d'annulation de l'épreuve prise dans les 7 jours précédents l'épreuve, soit pour cause de météorologie ou pour toute autre raison indépendante des pouvoirs de l'organisation, l'intégralité des droits d'inscription restent acquis à l'organisateur. De même, si pour les mêmes raisons l'une ou l'autre des épreuves devait être adaptée, décalée ou déplacée, l'organisateur ne pourrait être tenu pour responsable de ce changement de programme et l'intégralité des droits d'inscription lui resterait acquise dans tous les cas.

## 15. Assurance

**Responsabilité Civile et Dommages Corporels** : dans le cadre de l'organisation générale des épreuves du Triathlon du Malsaucy, l'organisateur souscrit une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile, celle de ses intervenants, bénévoles et de tous les participants de l'épreuve. En ce qui concerne la responsabilité civile des participants, l'intervention de cette assurance pour ces derniers est limitée aux accidents qu'ils pourraient causer à l'occasion du déroulement de la manifestation sportive. Par ailleurs, cette garantie interviendra en complément ou à défaut d'autres assurances dont ils pourraient bénéficier par ailleurs. A noter que la manifestation étant sous agrément de la FFTri, tout licencié FFTri sera couvert par sa licence.

**Dommage Matériel** : l'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages (vol, bris, perte,...) subis par les biens personnels des participants. Les participants ne pourront donc se retourner contre l'organisateur pour tout dommage causé à leur équipement. La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort des athlètes.

## 16. Droit à l'image

Se reporter aux CGV